

«Aucun contrat n'avait été établi entre nous»

Pour le bien de leur société TimeForYou, Julie Besson et son associée ont dû se séparer.

En 2007, Julie Besson fonde avec une amie la société de conciergerie d'entreprise TimeForYou. «Amies depuis dix ans, nous nous trouvions toutes deux dans une période charnière de notre parcours professionnel», se souvient Julie Besson. Constatant la pauvreté de l'offre en matière de services à la personne en Suisse, elles décident de lancer leur société à Genève. «Nous trouvions plus sympa de nous lancer à deux, de partager nos idées et nos compétences.»

Les deux associées se répartissent les tâches et les parts de la société de manière égale. Hormis les statuts standards exigés par la loi, aucun contrat

n'est établi pour régir leurs relations.

«Nous étions comme deux amoureux qui n'ont pas envie de parler de leur contrat de mariage. Nous n'y avons même pas pensé.» En 2011, l'associée de Julie Besson souhaite diminuer son engagement pour des raisons privées. Le fait de n'avoir pas anticipé une telle situation pose alors problème. «Le timing était mauvais, l'entreprise traversait une période difficile. Dans une start-up où tout est encore à construire, il est impossible de s'engager à temps partiel. Nous avons vite réalisé que cela n'allait pas fonctionner et créer des tensions entre nous. Finalement, nous avons décidé qu'il était préférable de



nous séparer. C'était une période douloureuse. Aujourd'hui, nous sommes toujours amies.» Julie Besson continue de développer seule la société qui emploie 15 collaborateurs. Début 2015, TimeForYou opère un virage important en fusionnant avec le groupe To Do Today, leader de la conciergerie d'entreprise en France, et devient To Do Today Suisse. «C'est un compromis idéal. Il s'agit d'une société à taille humaine, dirigée par une entrepreneuse avec qui je peux échanger, le tout dans un cadre juridique clair et équitable.»

Publicité

ASC

Pour une carrière réussie.
Devenez membre de
l'Association suisse des
cadres ASC

L'ASC vous met en réseau dans toute la Suisse.

Au travers de nombreuses manifestations et plateformes destinées aux professionnels, l'ASC vous permet de profiter d'un échange intense d'expériences et d'élargir votre horizon professionnel et personnel. Avec ses 12'000 membres actifs issus de toutes les branches de l'économie, l'ASC est la plus grande plateforme de cadres.

Prenez en main votre carrière et planifiez votre succès!

Le service carrière de l'ASC répond à vos besoins et vous accompagne sur votre voie professionnelle pour vous permettre d'atteindre le prochain échelon. En tant que centre de compétence pour les cadres, l'ASC valide votre expérience professionnelle par le biais de certificats et diplômes d'acquis.

Nos offres de formation continue ont un objectif fondamental: vous faire avancer.

En plus de son propre programme de formation, l'ASC entretient de nombreux partenariats avec des instituts de formation continue renommés, garantissant ainsi en permanence l'élan nécessaire pour votre carrière.

L'ASC vous aide à faire valoir vos droits

Nous vous épaulons avec notre service juridique et un réseau d'avocats.

Profitez de nombreux autres avantages et d'offres spéciales! La cotisation annuelle est très vite rentabilisée.

Renseignements et inscriptions:

www.cadres.ch

ou par mail info@cadres.ch



SKO
ASC
ASQ
Association
suisse
des cadres

Le centre de compétences pour les cadres

www.cadres.ch

